



COMMISSION DE PRÉVENTION D'ÉTHIQUE ET DE VALORISATION

REUNION DU 24 janvier 2024

PROCES VERBAL N° 2

Personnes présentes : M. DELAUDAUD Bernard, M. LAMARQUE Dominique, M. LIAIGRE Alain, M. MAZURIE James, M. PRUNIER Jacky, Mme SARRAZIN Claire

Personnes excusées : M. BAUDOIN Gilles, M. BERTAUD Jean-Luc, M. GUIGNARD Daniel, M. LACROIX Pierre, M. MALEN Jérôme, M. PARNAUDEAU Romain

Début de la réunion : 17.30.

Objet de la réunion : Echange de mails entre les deux présidents des clubs suivants, l'Ex-Tension Futsal Echiré et L'Etoile Sportive de Niort 1919.

Suite à un match Futsal qui a eu lieu le 15 janvier 2024 entre son club l'Ex-Tension Futsal Echiré et celui de l'ES Niort, le président, David Badet, a rédigé un mail pour se plaindre de « comportements dangereux... », « d'une faute grossièresanctionnée d'un carton jaune complaisant.... », sur un de leur joueur, mail auquel le président du club adverse, Djilali Benhamou, a fait réponse en exprimant son souhait de faire « condamner des propos mensongers ».

Après lecture des deux mails, les décisions suivantes ont été prises :

- Demande du dossier médical du présumé joueur blessé de l'Ex-Tension Futsal Echiré: M. Benjamin Pied
- Rapport complémentaire des deux arbitres
- Rapport du joueur Pied Benjamin
- Rapport du joueur Fonseca Lopes Carlos Miguel du club ES Niort 1919, à l'origine de la faute

En attente des différents rapports à envoyer au district pour le Mardi 30 Janvier 2024, la commission prendra à suivre les décisions adéquates.

Fin de la réunion : 18.30

Claire SARRAZIN
Secrétaire de séance